

**MasterSeal TC 295CA PTB**

Version 1.0      Date de révision: 01/19/2022      Numéro de la FDS: 000000973940      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 01/19/2022

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : MasterSeal TC 295CA PTB  
Code du produit : 000000000050677163 000000000050677163  
Autres moyens d'identification : MSeal TC 295CA Part B

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom du fournisseur : MBSCS Canada, Inc.  
Adresse : 7111 Syntex Drive, 3rd Floor  
Mississauga ON L5N 8C3  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;  
Numéro National d'Appel en cas d'Urgence : USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : revêtement de surface fonctionnel  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Liquides inflammables : Catégorie 4  
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 1  
Irritation cutanée : Catégorie 2  
Irritation oculaire : Catégorie 2A  
Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1  
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Catégorie 1B  
Cancérogénicité : Catégorie 1B  
Danger par aspiration : Catégorie 1  
Danger à court terme (aigu) : Catégorie 2

## MasterSeal TC 295CA PTB

Version 1.0 Date de révision: 01/19/2022 Numéro de la FDS: 000000973940 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 01/19/2022

---

pour le milieu aquatique

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.  
H330 Mortel par inhalation.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H340 Peut induire des anomalies génétiques.  
H350 Peut provoquer le cancer.  
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

**Prévention:**

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

**Intervention:**

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la

## MasterSeal TC 295CA PTB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/19/2022	000000973940	Date de la première version publiée: 01/19/2022

personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

**Stockage:**

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

CONTIENT DES ISOCYANATES. L'INHALATION DE BRUMES D'AÉROSOLS OU DE VAPEURS D'ISOCYANATE PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, UN ESSOUFFLEMENT, UNE SENSATION DE GÊNE AU NIVEAU DE LA POITRINE ET UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES. UNE SUREXPOSITION TRÈS AU-DESSUS DE LA LEP PEUT ENTRAÎNER UNE BRONCHITE, DES BRONCHOSPASMES ET UN OEDÈME PULMONAIRE. IL A ÉTÉ SIGNALÉ QU'UNE EXPOSITION PROLONGÉE AUX ISOCYANATES PROVOQUE DES LÉSIONS PULMONAIRES, Y COMPRIS UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES QUI PEUT ÊTRE PERMANENTE. UNE SUREXPOSITION AIGÛE OU CHRONIQUE AUX ISOCYANATES PEUT PROVOQUER UNE SENSIBILISATION CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNANT DES RÉACTIONS RESPIRATOIRES ALLERGIQUES Y COMPRIS UNE RESPIRATION SIFFLANTE, UN MANQUE DE SOUFFLE ET DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES. LES ESSAIS SUR LES ANIMAUX INDIQUENT QUE LE CONTACT AVEC LA PEAU PEUT JOUER UN RÔLE DANS L'APPARITION D'UNE SENSIBILISATION RESPIRATOIRE.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nature chimique : composant de polyuréthane

**Composants**

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Solvant naphta aromatique	64742-95-6	>= 10 - < 30

## MasterSeal TC 295CA PTB

Version 1.0      Date de révision: 01/19/2022      Numéro de la FDS: 000000973940      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 01/19/2022

	léger (pétrole)		
isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle	Isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle	4098-71-9	>= 10 - < 20
1,2,4-triméthylbenzène	1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	>= 1 - < 5

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme.  
Aider à la respiration au besoin.  
Secours médical immédiat.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
En aucun cas n'utiliser de solvant.  
En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Retirer les verres de contact, s'il y a lieu.  
laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.  
Ne PAS faire vomir.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Mortel par inhalation.  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Peut induire des anomalies génétiques.  
Peut provoquer le cancer.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appro- : Mousse

## MasterSeal TC 295CA PTB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/19/2022	000000973940	Date de la première version publiée: 01/19/2022

priés	Eau pulvérisée Poudre sèche Dioxyde de carbone (CO2)
Moyens d'extinction inappropriés	: jet d'eau
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Voir la rubrique 10 de la FDS - Stabilité et réactivité.
Produits de combustion dangereux	: vapeurs nocives oxydes d'azote fumées noir de carbone oxydes de carbone isocyanate
Information supplémentaire	: Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil respiratoire autonome.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'exposition à des concentrations élevées de vapeur, quitter immédiatement la pièce. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
Précautions pour la protection de l'environnement	: Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés. Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.). Le produit déversé devrait être éliminé conformément à tous les règlements gouvernementaux pertinents.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

## MasterSeal TC 295CA PTB

Version 1.0      Date de révision: 01/19/2022      Numéro de la FDS: 000000973940      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 01/19/2022

- Conseils pour une manipulation sans danger : Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.  
 Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.  
 Éviter la formation d'aérosols.  
 En cas de manipulation de produit chaud, aspirer les vapeurs et porter une protection respiratoire.  
 Porter un appareil de protection respiratoire lors de lapulvérisation.  
 Risque d'éclatement en cas de fermeture étanche aux gaz.  
 Protéger de l'humidité.  
 Si le bidon gonfle, le transférer dans une zone bien aérée, le percer pour libérer la pression, ouvrir le conduit et laisser reposer pendant 48 heures avant de le resceller.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.  
 Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle	4098-71-9	VME	0.005 ppm	ACGIHTLV
		TWA	0.005 ppm 0.05 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL
		LMPT	0.005 ppm	CA ON OEL
		C	0.02 ppm	CA ON OEL
		VEMP	0.005 ppm 0.045 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	0.005 ppm	ACGIH
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (la vapeur d'hydrocarbure totale)	CA AB OEL
		TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (la vapeur d'hydrocarbure totale)	ACGIH
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	TWA	25 ppm 123 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		VEMP	25 ppm 123 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	25 ppm	CA BC OEL
		TWA	25 ppm	ACGIH

## MasterSeal TC 295CA PTB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/19/2022	000000973940	Date de la première version publiée: 01/19/2022

---

**Mesures d'ordre technique** : Créer une aspiration locale pour contrôler les vapeurs / brouillards.

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.  
Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection imperméables  
La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction  
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.  
Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.  
Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.  
Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

---

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : liquide

Couleur : incolore, transparent

Odeur : aromatique

## MasterSeal TC 295CA PTB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/19/2022	000000973940	Date de la première version publiée: 01/19/2022

---

Seuil olfactif	:	non déterminé
pH	:	Non applicable
Point de fusion	:	Donnée non disponible
Point de congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	61.5 °C
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	:	Liquide combustible.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.011 gcm <sup>3</sup> (20.00 °C)
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	non déterminé
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	1,000 - 2,000 mPa.s
Viscosité, cinématique	:	989 - 1978 mm <sup>2</sup> /s



## MasterSeal TC 295CA PTB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/19/2022	000000973940	Date de la première version publiée: 01/19/2022

---

Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	N'est pas un oxydant.
Point de sublimation	:	Donnée non disponible
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Conditions à éviter	:	Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.
Matières incompatibles	:	Acides forts Des bases fortes Oxydants forts Agents réducteurs forts
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Mortel par inhalation.

**Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë: 0.1184 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul
-------------------------------	---	---

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

## MasterSeal TC 295CA PTB

Version 1.0      Date de révision: 01/19/2022      Numéro de la FDS: 000000973940      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 01/19/2022

---

**Sensibilisation respiratoire**

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Peut induire des anomalies génétiques.

**Cancérogénicité**

Peut provoquer le cancer.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques : Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:****Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire : Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques. Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans

---

## MasterSeal TC 295CA PTB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/19/2022	000000973940	Date de la première version publiée: 01/19/2022

contrôle.

Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

- Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****IATA-DGR**

- UN/ID No. : UN 2290  
Nom d'expédition des Nations unies : ISOPHORONE DIISOCYANATE  
Classe : 6.1  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Toxic  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 663  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 655

**Code IMDG**

- Numéro ONU : UN 2290  
Nom d'expédition des Nations unies : ISOPHORONE DIISOCYANATE  
Classe : 6.1  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 6.1  
EmS Code : F-A, S-A  
Polluant marin : non

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

- Numéro ONU : UN 2290

## MasterSeal TC 295CA PTB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/19/2022	000000973940	Date de la première version publiée: 01/19/2022

Nom d'expédition des Nations unies : DIISOCYANATE D'ISOPHORONE  
 Classe : 6.1  
 Groupe d'emballage : III  
 Etiquettes : 6.1  
 Code ERG : 156  
 Polluant marin : non

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)  
 DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet pour autres abréviations**

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
 ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissible (US)  
 CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  
 CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
 CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.  
 CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
 ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps  
 ACGIHTLV / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)  
 CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
 CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
 CA BC OEL / C : limite du plafond  
 CA ON OEL / C : Valeur plafond (C)  
 CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)  
 CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Insti-

## MasterSeal TC 295CA PTB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/19/2022	000000973940	Date de la première version publiée: 01/19/2022

---

tut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 01/19/2022  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR